

Les sujets évoqués en conseil municipal du 5 juin 2012

Extension de la zone du Grand Clos

Une réunion le 15 juin à laquelle sont conviés l'ATD de BAUGÉ, la communauté de communes des Portes de l'Anjou, monsieur FERJOUX Gilles, géomètre, et madame BOSC Françoise du bureau d'études ECCE TERRA, aura pour ordre du jour la préparation de l'extension de la zone d'activités du Grand Clos et de la future déviation. A ce sujet, monsieur le Maire évoque la demande de l'entreprise S.A. RIVARD d'acheter une réserve foncière d'environ 2 hectares. Un plan d'études de ce projet sera remis à chaque conseiller lors de la prochaine réunion en juillet.

Demande d'apprentissage en bac professionnel «cuisine»

Mlle OGER Mélissa souhaite effectuer un apprentissage au restaurant scolaire de Daumeray, afin de préparer un bac professionnel, suite à une formation suivie pendant 3 ans au lycée Edmond Michelet à Etriché. Un entretien lui sera proposé pour un contrat qui pourrait débuter en septembre 2012.

Demande d'installation d'une infirmière libérale à DAUMERAY

Un contact a été établi avec une infirmière qui travaille actuellement au C.H.U. d'Angers et qui souhaiterait s'installer en libéral sur notre commune. Selon l'A.R.S. (Agence Régionale de la Santé), le secteur de DAUMERAY est considéré comme étant «sous-alimenté» en services de santé. A ce titre, elle pourrait donner son accord pour une installation locale. Ainsi, l'infirmière pourrait démarrer son activité en octobre dans l'ancien logement de l'école publique.

Future création d'une association «Les P'tites Mailles»

Cette association souhaite créer une activité «Tricot» gratuite dont le but serait de développer la solidarité et le lien social entre les générations par des moments de rencontres et d'échanges. De plus, des pièces de tricot pourraient être vendues au profit du Téléthon. Une réunion d'assemblée consultative est fixée le vendredi 29 juin 2012. Cette activité pourrait être implantée dans l'ancienne bibliothèque .

Acquisition d'un matériel de nettoyage pour le restaurant scolaire

Ce matériel serait utilisé pour la cuisine du restaurant scolaire équipée d'un carrelage anti-dérapant assez difficile à nettoyer. Le coût de cet outil s'élève à 4 568 € HT.

Vente des bâtiments de l'ancienne école publique

Deux propositions ont été reçues en mairie, une de 50 000 € net vendeur et une autre de 65 000 €, frais de notaire inclus. Monsieur le Maire est chargé de revoir les deux postulants.

Participation Assainissement Collectif (PAC)

Cette nouvelle taxe doit être instaurée au 1er juillet 2012 et doit remplacer la Participation pour le Raccordement à l'Egout (PRE). Elle sera destinée à financer les services publics de collecte des eaux usées et à satisfaire les besoins locaux d'extension des réseaux, notamment dans les zones de développement économique et urbain. Elle sera à la charge des propriétaires soumis à l'obligation de raccordement. Il est proposé au conseil municipal d'instaurer la PAC à compter du 1er juillet 2012, à la charge des propriétaires de constructions nouvelles et existantes soumises à l'obligation de raccordement, pour un montant de **1 500 €**.

Inscription à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) pour le 1er degré

L'inscription à ce projet de plate-forme de ressources et de services pour tous les acteurs de la communauté éducative doit intervenir au plus tard le 22 juin auprès de l'Académie. Le conseil municipal décide d'y inscrire la commune.

Occupation du local de l'ancienne Poste

Un privé du secteur tertiaire souhaite louer ce bâtiment à compter du 1er juillet 2012. Le conseil municipal donne son accord et fixe le prix du loyer à 200,00 € net par mois.

Antenne collective

Des antennes individuelles ont été installées dans la rue des Eglantines déjà raccordée à l'antenne collective. Une rencontre est prévue en mairie la semaine prochaine avec monsieur LETOUX du Val de Loire pour faire le point sur ce dossier.